

**Contre la répression du mouvement social,
pour le retrait de la loi travail !**

Aujourd'hui, le projet de loi Travail présenté par le gouvernement a été examiné en conseil des ministres. Aujourd'hui, comme depuis le 9 mars, nous avons manifesté pour défendre nos droits : notre droit à un code du travail qui protège les salariés, notre droit à ne pas être une variable d'ajustement pour le patronat, notre droit à ne pas passer notre vie à travailler. Aujourd'hui, comme depuis le 9 mars, ces manifestations résonnaient de chants, de slogans, d'une saine colère contre ce monde et ce gouvernement qui semble ne rien avoir à nous offrir que de travailler plus pour gagner moins, que des emplois précaires et peu valorisés.

Ces manifestations populaires ont rassemblé des dizaines de milliers d'étudiant-e-s, de lycéen-ne-s, de chômeurs/ses et de salarié-e-s déterminé-e-s à faire reculer ce gouvernement. Depuis le début de la mobilisation les forces de l'ordre n'ont eu de cesse de tenter de criminaliser ce mouvement, en empêchant des AGs de se tenir comme à Tolbiac ou en « exfiltrant » des syndicalistes d'une AG comme à Lyon. La seule réponse que nous avons eu aujourd'hui se résume à des gaz lacrymogènes, des coups de matraques et des arrestations. À Rennes, Nantes, Lyon, Paris ... les CRS ont chargé des cortèges, tabassé des manifestant-e-s et abusé de gaz lacrymogènes pour réprimer ce mouvement.

Solidaires étudiant-e-s condamne fermement toutes les actions de répression des mouvements sociaux. Nous demandons la libération immédiate de tous les manifestant-e-s arrêté-e-s aujourd'hui. Loin de diviser le mouvement en opérant une distinction abusive entre militant-e-s « pacifistes » et « casseurs », nous exprimons notre entière solidarité envers les manifestant-e-s quels qu'ils soient. Nous sommes toutes et tous concerné-e-s par cette loi. C'est tous et toutes ensemble qu'il faut lutter, c'est toutes et tous ensemble que nous allons gagner !

Nous appelons à poursuivre et amplifier le mouvement jusqu'à la journée d'action du 31 qui doit être une réussite, organisons-nous partout dans nos lieux d'études et de travail contre cette loi et ce gouvernement !

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>

contact@solidaires-etudiant-e-s.org